



HEBDO FOOT ARTOIS



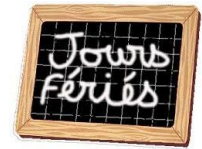
300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. FERMETURE des BUREAUX
2. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaine réunions
3. ASSEMBLEE CONSULTATIVE – Convocation
4. GESTION des LITIGES – Restreinte du 6 mai
5. ARTICLE 136 – Rappel
6. COMMISSION des ARBITRES – Plénière du 23 avril 2024
7. COMPETITIONS JEUNES
8. COMPETITIONS SENIORS – Forfait général
9. COMPETITIONS VETERANS – Forfait général
10. COUPES JEUNES – ½ Finales
11. TERRAINS et INSTALLATIONS
12. COMMISSION FEMININES
13. TOURNOIS et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUES



FERMETURE des BUREAUX



En raison **du 8 mai** et **des fêtes de l'ASCENSION**, les bureaux du District Artois seront fermés du **Mardi 7 mai (18 heures) au lundi 13 mai (8 heures 30)**.

La réunion de la Commission de Discipline du vendredi 10 mai est maintenue.

Nous vous rappelons, que pour toutes demandes, veuillez utiliser l'adresse mail « competitions@artois.fff.fr »



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 10 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 5 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 17 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 12 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 24 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 20 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 31 MAI (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 26 MAI 2024 y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



ASSEMBLEE CONSULTATIVE



L'assemblée Consultative aura lieu le **mardi 21 mai 2024 à 18 heures 30 au District Artois.**

Evelyne BAUDUIN
Présidente du District.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS SPECIAL COUPE SENIORS



Réunion du : Restreinte du 6 mai 2024

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN - Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs

COUPE DEMANDRILLE (Quarts de finale) du 25 avril

28115443 : ES ANGRES (b) / ES DOUVRIN

Réserve d'avant match de DOUVRIN sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs d'ANGRES, pour le motif suivant : des joueurs d'ANGRES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par ANGRES 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 1 (3 – 2).

ES ANGRES qualifié.

Droits conservés

COUPE MALLEZ (Quarts de finale) du 25 avril

28115514 : ESD ISBERGUES (b) / KENNEDY RCV

1/ Réserve d'avant match de RCV KENNEDY sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs d'ISBERGUES, pour le motif suivant : des joueurs du club d'ISBERGUES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par ISBERGUES 1.

Droits conservés

2/ Réclamation de RCV KENNEDY sur la qualification du joueur Jérôme NAVAUX portant le numéro 6. Il nous semble que ce dernier à jouer avec l'équipe première lors de leur dernier match et à disputer la rencontre de coupe face à nous alors que la première d'ISBERGUES ne jouait pas.

Réclamation recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réclamation, le joueur Jérôme NAVAUX n'a pas participé au dernier match joué par ISBERGUES 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 5 – 0.

ISBERGUES qualifié.

Droits conservés

28115513 : RC LABOURSE (b) / FC HINGES du 25 avril

Réserve d'avant match d'HINGES sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de LABOURSE, pour le motif suivant : des joueurs de LABOURSE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par LABOURSE.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 2 (5 – 4).

VENDIN LE VIEIL qualifié.

Droits conservés

COUPE ARTOIS FUTSAL (Quarts de finale) du 3 mai

28115603 : RAYA ESSARS FUTSAL / LA BASSEE FUTSAL (b)

Réserve d'avant match de RAYA ESSARS FUTSAL sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de LA BASSEE FUTSAL, pour le motif suivant : des joueurs de LA BASSEE FUTSAL sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Après vérification de la feuille de match FUTSAL REGIONAL 1 du 01/05/2024 « LA BASSEE FUTSAL A.S. 1 – AMIENS FUTSAL MARIV. 1 », la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'y a participé.

Résultat acquis sur le terrain. Score 5 – 10.

LA BASSEE FUTSAL qualifié.

Droits conservés

COUPE VERDURE FUTSAL (Quarts de finale) du 1^{er} mai

28115606 : GRENAY FUTSAL (b) / FESTUBERT MELTING (b)

Réserve d'avant match de GRENAY FUTSAL sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club MELTING SPORT FESTUBERT, pour le motif suivant : des joueurs du club MELTING SPORT FESTUBERT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Réclamation recevable dans la forme.

Après vérification de la feuille de match FUTSAL D1 Poule A du 25/04/2024 «GRENAY FUTSAL 1 – FESTUBERT MELTING S. 1 », la Commission, constate que 2 joueurs y figurent et y ont participé, donne match perdu par pénalité au MELTING SPORT FESTUBERT sur le score de 8 – 0.

GRENAY FUTSAL qualifié.

Amende de 80 € au MELTING SPORT FESTUBERT.

Droits remboursés à GRENAY FUTSAL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **110 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Nathalie COCKENPOT



Marc TINCHON





DISPOSITIONS APPLICABLES les 18 – 19 et 20 MAI

RÈGLEMENTS

Application de l'article 136 - 1^{er} alinéa des Règlement Généraux

Il y a lieu, de considérer, dans le cadre des Règlements Généraux du District, les rencontres concernant les équipes A, B et C d'un même club comme ayant lieu le même jour.

En conséquence :

- Un joueur ne peut figurer que sur la feuille de match d'une seule et même équipe pendant la période considérée
- Lorsque les équipes A, B et C disputent une rencontre pendant la période, un joueur peut être incorporé, dans le respect de l'alinéa cité en référence, dans l'une quelconque des équipes
- Par contre, si l'une des équipes supérieures ne joue pas tout joueur ayant participé au dernier match officiel de cette équipe ne peut pas être aligné dans une équipe inférieure.

Richard RATAJCZAK.



COMMISSION DES ARBITRES



Réunion du :	Plénière du mardi 23 avril 2024 à 18 heures 30
Président :	M. Henry MACIUSZCZAK –
Présents :	MM. Frédéric GAULTIER - Michel KLECHA – Xavier MIQUET- Edouard MORGANTI - Mathieu MUSTAR – Serge PAUCHET - Anthony RINGEVAL – André SOJKA – Pascal WATEL (Comité Directeur)
Excusés :	Mme Clémence GONCALVES – M Damien PENO -
Non excusé	M. Chouki BELLA (Educateurs) –

OUVERTURE DE SEANCE – Henry MACIUSZCZAK

- > Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.
- > Le Président revient sur l'agression subie par nos collègues ce **samedi 20 avril** dernier :
 - Agression d'un jeune arbitre et de son père sur le match : Beuvry - Calonne en U18-D3.
 - Agression d'un observateur et membre de la CDA sur le match : Servin – Billy-Berclau en U18-D4.
 - Agression d'un arbitre en tant que bénévole sur son club sur le match : Artois AJ-Hénin Kennedy en Séniors-D7.

Le Président, au nom de la CDA, apporte tout son soutien aux arbitres pour ce triste moment dans une carrière d'arbitre.

ADOPTION DU PV – Henry MACIUSZCZAK

Retour sur le PV de la plénière du **3 avril 2024**. Le PV est adopté à l'unanimité.

AUDITIONS - Henry MACIUSZCZAK

Audition d'un arbitre pour la publication de message sur les réseaux sociaux.

Un rappel sur les devoirs de l'arbitre est fait.

Un rappel est également fait concernant le protocole sur l'arrêt des matchs.

Nota : nous rappelons que le "protocole arrêt du match" a été mis en place afin de permettre aux arbitres de se protéger contre les atteintes à leurs intégrités physiques et morales.

Cet arrêt doit se verbaliser à tout moment (début ou fin de match) et quel que soit le club où les arbitres sont désignés.

Nous rappelons également que l'arrêt temporaire et/ou l'arrêt définitif doivent être inscrits sur la FMI afin que la commission de discipline puisse s'en saisir.

INFORMATIONS - Henry MACIUSZCZAK

- > Le Président informe que lors du dernier Comité Directeur :
 - L'indemnité nocturne pour les matchs en semaine est percevable pour les coups d'envoi dès 18 heures 45 au lieu de 19 heures (uniquement pour les matchs herbes).
 - Le dossier concernant un arbitre ayant agressé un jeune arbitre a été présenté au Comité Directeur. La sanction prononcée est de 8 ans de suspension ferme.
- > Le Président évoque le projet de développement de l'arbitrage dans les clubs (Label Arbitrage) transmis par Monsieur Kévin VERBRUGGHE.
Une présentation du projet lui sera demandée pour la prochaine plénière.
- > Le Président nous informe sur la dernière réunion CRA.
A noter les arrêts de carrière d'arbitre en fin de saison de :
 - **Monsieur Laurent BUFFE** (uniquement au niveau ligue)
 - **Monsieur Damien PENO**
 - **Monsieur Anthony RINGEVAL**
- > Le Président indique que **Monsieur Serge PAUCHET** sera le représentant des arbitres pour les prochaines élections du District en juin prochain coopté par les deux associations (AFAF et UNAF).

SECRETARIAT – André SOJKA

Indisponibilités de longue durée

La CDA enregistre les indisponibilités suivantes :

- **Monsieur BAILLEUL Stéphane** (D5) : du 25 avril au 13 mai
- **Monsieur Geoffrey BÉNARD** (D3) : à compter du 22 avril pour une durée indéterminée
- **Monsieur David CONDETTE** (D4) : du 4 avril au 4 mai (1 mois)
- **Monsieur Laurent DAMBLIN** (D4) : prolongation jusqu'au 10 mai (1 mois)
- **Monsieur Gaëtan DELAVAL** (D4) : du 16 avril au 7 mai
- **Monsieur Georges DELBOIS** (D3) : du 27 avril au 28 avril
- **Monsieur Nicolas DELPIERRE** (D1) : arrêt jusqu'au 3 juin (2 mois)
- **Monsieur Maximilien DUFRENNE** (D3) : arrêt jusqu'au 26 avril (2 semaines)
- **Monsieur Stéphane FLAMENT** (D3) : du 28 avril au 5 mai = pas de certificat reçu
- **Monsieur Quentin FLEURIAUD** (D1) : prolongation jusqu'au 9 juillet (3 mois)
- **Monsieur David MASCARTE** (D5) : arrêt jusqu'au 30 juin

DESIGNATIONS – André SOJKA – Xavier MIQUET

Désignations « seniors »

- > Lecture des courriels envoyés par les clubs pour les demandes de 3 arbitres. Une augmentation des demandes est relevée et la CDA ne peut malheureusement pas répondre à toutes les demandes.
- > Lecture d'une demande de modification de l'arbitre désigné par le club de BAPAUME : le Président a répondu au club par courriel.
- > Lecture d'une demande du club de TORTEQUENNE : pour rappel, l'un des devoirs d'un arbitre est d'être neutre. Néanmoins, la CDA informe chaque saison ses arbitres qu'ils ne doivent pas arbitrer un match s'ils ont des connaissances dans l'une des équipes.
- > Lecture d'un courrier de GRENNAY. Nous rappelons que les vestiaires des arbitres doivent être mis à disposition à proximité du terrain sur lequel le match se déroule.

Désignations « jeunes »

- > La CDA enregistre les indisponibilités suivantes :
 - **Monsieur Remy BARRÉ** : du 19 avril au 3 mai
 - **Madame Olwen BASTIEN** : du 20 avril au 12 mai
 - **Monsieur William CASSEL DESFONTAINE** : du 14 avril au 14 juin
 - **Monsieur Gaspard COJON** : du 8 mars au 8 mai
 - **Monsieur Lucas DILLY** : du 17 avril au 3 mai
 - **Monsieur Jules DUBOIS** : du 4 mars au 1^{er} mai

- Madame Iris DUFOURNY : du 23 avril au 31 mai
 - Monsieur Lucas HEMERY : du 21 avril au 4 mai
- > La CDA enregistre les désistements tardifs (sans justificatif) :
- Monsieur Erwan BENS
 - Madame Fanny ESTOREZ
 - Monsieur Sacha HURTREL
 - Monsieur Lucas ROCHE
- > Monsieur Enzo BERTHE : absent les 18 février - 24 mars et 7 avril sur les rencontres désignées. Pas de réponse aux mails => sera convoqué à la prochaine plénière pour explication.
- > Madame Julia BUFFETEAU : blocage sur la licence. Un contact sera pris avec C. LIMOUSIN afin de solutionner le problème.

FUTSAL – Frédéric GAULTIER

- > Le Pôle Futsal ne présente pas de candidat Ligue pour la saison 2024-2025.
- > Évocation de la situation d'un arbitre futsal sur des échanges sur le responsable des arbitres en lien avec l'audition d'un arbitre futsal lors de la dernière plénière CDA.
- > Une réunion sera organisée par le Pôle Futsal afin de faire le bilan sur la saison.
- > Les finales Futsal seront organisées à LIBERCOURT.

OBSERVATIONS – Serge PAUCHET – Mathieu MUSTAR

Seniors

Au 23 avril 2024 : il reste une cinquantaine d'observations.
Échanges sur les situations spécifiques.

Jeunes & Filière Ligue :

Point sur les observations Jeunes :

	Faits	Prévus	% au 03/04	% actuel
Observations notées des JAD	81	118	57,72	68,64
Observations notées des Seniors Jeunes	8	8	77,78	100,00
Examens des candidats	40	88	32,95	45,45
Conseils CJAL avant examen Ligue	4	4	100,00	100,00
Conseils Filière Ligue Jeunes	15	26	53,85	57,69
1ère observ en duo des observateurs	5	6	83,33	83,33
Total	153	250	50,78%	61,20%

POLE TECHNIQUE – Anthony RINGEVAL - Mathieu MUSTAR

Candidats fédéraux 24/25

> La Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA) a sélectionné pour la saison 24-25 :

Candidat Fédéral 4 : **Clément FEDIACZKO** et **Edouard MORGANTI**

Candidat Jeunes Arbitres de la Fédération : **Louis LAURENT** (SSFA), **Noah VAN DE WOESTYNE** (SSFA)

Félicitations pour cette sélection et nous souhaitons une réussite pour les prochains examens théoriques en juin prochain à Clairefontaine.

[Effectifs Artésiens](#)

Au 8 avril 2024 :

Suivi du nombre d'arbitres de la saison 2023-2024 : 490 soit +12,64%

Saison 22/23	Saison 23/24					Evolution	Nb de nouvelles licences	Evolution
	30/06/23	11/09/23	02/10/23	06/11/23	18/12/23			
457	345	371	397	412	490	12,64%	107	21,80%

> Sur la saison 2023-2024, l'Artois est le district des Hauts-de-France qui connaît la plus forte progression (+12,64%), ce qui nous permet de devenir le 2e district en termes d'arbitre, devant les Flandres (487) et derrière l'Escaut (493).

Ce résultat est le fruit d'un travail collectif au sein de l'équipe technique de la CDA, que ce soit lors des FIA, des stages, des sensibilisations dans les clubs, des communications sur les réseaux, etc.

> Un grand chantier sur la fidélisation de tous les arbitres sera à mener lors de cet été afin de garder cet effectif.

> Merci à l'ensemble des formateurs pour la disponibilité et la qualité de la formation transmise.

[U13 PITCH](#)

> Retour sur la participation de la CDA aux finales U13 Pitch.

> Un bilan a été transmis à la Présidente afin de prendre en compte la valorisation à la fois des arbitres présents et les formateurs dans le but d'une amélioration pour la saison prochaine.

> Les finales régionales se dérouleront le 4 & 5 mai au CFD à AMIENS

2 arbitres sélectionnés : **DUFOURNY Sarah** et **ATEF Ziad**.

Mathieu MUSTAR accompagnera les 2 arbitres.

[Filière Ligue](#)

> La CDA réalise cette saison un 100% des reçus sur le terrain cette saison (6/6) :

Candidat Seniors R3 2023-2024
VULLO Tony
Candidat Seniors Assistants R2 2023-2024
PLAQUIN Florian
Candidats JAL 2023-2024
LEVRAY Axel
RAMDANI Elias
SABRE César
SALINSKI Thomas

Félicitations à l'ensemble de l'équipe technique.

Pour la saison 2024-2025, les candidats Ligue seront :

Candidat Seniors R3 2024-2025
LARTISIEN Florent
Candidats JAL 2024-2025
CAPRON Armand
DELAUTEL Valentin
HAUW Gauthier
TINTILLIER Antoine

> Les séances de perfectionnement théorique auront lieu en visioconférence selon le calendrier suivants :

- **Lundi 6 mai de 19 heures 30 à 22 heures**
- **Mercredi 15 mai de 18 heures 30 à 21 heures**
- **Mardi 21 mai de 18 heures 30 à 21 heures**

Nathan LARDIER et **Julien OBERT** piloteront les séances.

[Questionnaire maison \(stagiaires\)](#)

72 arbitres stagiaires ont rendu le questionnaire maison dont 2 hors-délai.

37 stagiaires ne l'ont pas réalisé.

La moyenne est de 30,51/50.

Les notes ont été envoyées à l'ensemble des stagiaires.

Le corrigé sera envoyé à tous les arbitres prochainement.

[SSFA LENS](#)

> Suite aux dépôts des dossiers de candidature pour la rentrée 2024 et après une sélection sur critères scolaires, trois jeunes arbitres issus la CDA ont été présélectionnés :

- **Monsieur Loãm APOLINARSKI**
- **Madame Lola DAVID**
- **Monsieur Noa GRANDJEAN**

> La journée de sélection est prévue le **jeudi 16 mai**.

> Le Pôle Technique à la demande de **Monsieur Nicolas AIMAR** a transmis les éléments suivants :

- Évaluations théoriques de la saison ou antérieures et tout élément d'évaluation
- Rapports d'arbitrage (intégralité)
- Participation à des modules DTRA organisés par le Pôle Technique
- Ressenti sur le sérieux administratif

[Sections des lois du jeu](#)

> 3 réserves techniques ont été traitées par la section en avril.

Ces 3 réserves sont non valables (1 sur la forme, 1 sur le fond, et 1 sur la forme et le fond).

> Absence de rapport sur une réserve technique :

Un arbitre assistant est sanctionné d'un malus de -0,05 (rapport non reçu le mercredi 18h) et de -0,05 supplémentaire (rapport non reçu dans les 7 jours suivants).

Nota : nous rappelons que sur un pénalty, l'arbitre-assistant doit donner l'indication de la validation du but uniquement s'il est certain que le ballon a franchi la ligne. En cas de doute, il doit laisser le jeu se poursuivre.

[Réunion générale](#)

> Un point est réalisé concernant la réunion générale du **samedi 8 juin 2024** à **WINGLES**.

> Les arbitres ayant envoyé l'information de leur fin de carrière seront mis à l'honneur.

> L'invitation sera envoyée prochainement aux arbitres.

Arrêts recus à ce jour :

AUDEGOND	Philippe	D3
BASTIEN	Olwenn	JAD
DE SEZE	Philippe	DA1
DELBARRE	David	D2
FLEURIAUD	Quentin	D1
PLAQUIN	Philippe	D1
VISCAR	Laurent	DA1

Mouvements à l'issue de la saison 2023/2024

> À la suite du travail organisé par le Pôle Technique concernant la gestion des effectifs, les mouvements suivants à l'issue de la saison 2023/2024 sont proposés et validés :

SENIORS D1	4 rétrogradations maximum
SENIORS D2	4 rétrogradations maximum et 2 promotions minimum
SENIORS D3	6 rétrogradations maximum et 3 promotions minimum
SENIORS D4	6 rétrogradations maximum et 5 promotions minimum
SENIORS D5	6 promotions minimum
SENIORS DA1	1 rétrogradation maximum
SENIORS DA2	4 promotions minimum

Formation formateur

> La CRA nous a transmis deux propositions de stage pour les formateurs :

- Niveau 2 (ex 1er degré) :

Formation du vendredi **14 au dimanche 16 juin 2024**.

Elle se déroule au CFD à **AMIENS** = pas de formateur disponible.

- Niveau 1 (ex initiateur) :

Formation du **vendredi 7 juin (18heures) au samedi 8 juin 2024 (18 heures)**.

Elle se déroule au CFD à **AMIENS**.

= 3 places disponibles

> Formateurs retenus :

- **LARDIER Nathan**
- **LEFRANC Florent**
- **POLART Christophe**
- **LAURENT Louis** (demande de place supplémentaire si possible).

COMMISSION DE DISCIPLINE – Michel KLECHA

> A la suite du match à rejouer **1^{er} avril** entre EC Mazingarbe et Hersin, un arbitre est sanctionné de 2 semaines de non-désignation du **29 avril 2024 au 13 mai 2024**.

> Du jeudi 18 mai au dimanche 21 mai_:

40 matchs avec présence de cartons rouges pour 52 exclusions.

> Évocation de la situation en lien avec la bousculade d'un observateur de la CDA.

> Évocation de la situation de l'agression d'un arbitre et de son père. Le père du joueur a pris contact directement avec **Monsieur Michel KLECHA**. Il est rappelé que les coordonnées des membres de la commission ne doivent pas être communiqués aux clubs.

TOUR DE TABLE

Fin de la réunion : 21 heures 30

Prochaine réunion : jeudi 16 mai 2024 à 18 heures 30.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Secrétaire de séance
Damien PENO.

Président de la CDA
Henry MACIUSZCZAK



COMPETITIONS JEUNES RAPPEL



> La commission Jeunes rappelle que le motif « accord entre les 2 coachs ou accord entre les 2 clubs » n'est pas un motif valable. La demande sera donc refusée.

> Forfait général de **DIANA LIEVIN** en U18 D3 – Groupe A.

REMISES PARTIELLES

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au **Dimanche 19 mai 2024 à 10 heures**

U15 D5 – GROUPE C

FC LA ROUPIE / CS PERNES (5^{ème} journée)

U15 A 8 – GROUPE A

OSC VITRY / FC BOUVIGNY (2^{ème} journée)

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au **Mercredi 22 mai 2024 à 18 heures**

U15 D4 – GROUPE C

US BEUVRY / JF GUARBECQUE – (2^{ème} journée)

U15 A 8 – GROUPE B

AS CAUCHY / FC BUSNES (3^{ème} journée)

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au **Mercredi 29 mai 2024 à 18 heures**

U15 A 8 – GROUPE A

EC MAZINGARBE / FC BOUVIGNY (2^{ème} journée)

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au **Dimanche 9 juin 2024 à 10 heures**

U15 D5 – GROUPE B

US SAINT POL (b) / AEP VERDREL (14^{ème} journée)

US BOUBERS / FC SERVINS VERDREL (7^{ème} journée)

U15 A 8 – GROUPE A

OLYMPIQUE HENIN (b) / FC BOUVIGNY (2^{ème} journée)

U15 A 8 – GROUPE C

FC TILLOY / SCF ACHICOURT – (14^{ème} journée)

U15 A 8 – GROUPE D

DR LAMBRES / AS LYSSOIS (b) (1^{ère} journée)

Pascal WATEL



COMPETITIONS SENIORS



> Forfait général d'**USO DROCOURT** en Seniors D5 – Groupe D – Amende de 130 euros.

Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS VETERANS



Forfait général d'AS QUIERY en **VETERANS à 11 – GROUPE F** – Amende de 145 euros.

G. DEBONNE.



COUPES JEUNES



Les RENCONTRES des 1/2 FINALES

(sous réserve d'homologation)

RAPPEL :

Toute demande de DEROGATION sans l'accord du club adverse sera AUTOMATIQUEMENT refusée.

> Ces rencontres se dérouleront le samedi 18 mai 2023 à 16 heures sur le terrain du club 1^{er} nommé.

U18 Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) :

FC HINGES / AS BREBIERES

FC LILLERS / UQO MEURCHIN ou FC DAINVILLE (en attente d'homologation)

U18 Coupe Philippe LEBAS :

FC CALONNE / FC ATREBATE/BOUBERS

FC LILLERS 2 BURBURE / ES LABEUVRIERE

U18 Coupe du TERNOIS :

AS VALLEE TERNOISE / SC ARTESIEN/RIVIERE

AS TINCQUIZEL / EXEMPT

ATREBATE/BOUBERS, qualifié pour les demi-finales de la **Coupe LEBAS**, ne peut plus y participer. Les droits d'engagement seront remboursés.

U16 Coupe ARTOIS

ES SAINT LAURENT / ESD ISBERGUES

AS BEURAINS/ SCPP WINGLES

> Ces rencontres se dérouleront le dimanche 19 mai 2023 à 10 heures sur le terrain du club 1^{er} nommé.

U15 Coupe ARTOIS :

US VERMELLES (b) / OS AIRE O.

USSM LOOS / ES BULLY

U15 Coupe Gaston POUJILLY:

US BEUVRY/ US HOUDAIN

FC MERICOURT / UC DIVION

U15 Coupe du TERNOIS :

AUBIGNY/SAVY BERLETTE / CS PERNES

US SAINT POL (b) / US BOUBERS

Coupe ARTOIS U15 à 8

> La FINALE se déroulera le **dimanche 9 juin 2024** à (lieu à déterminer) à partir de 14 heures

Poule 1 :

- A) US GIVENCHY
- B) AS SALOME
- C) ES DOUVVIN
- D) US BEUVRY (b)

Poule 2 :

- E) OSC VITRY
- F) AS CAUCHY
- G) ES ALLOUAGNE
- H) EC MAZINGARBE

Chaque équipe recevra le planning et le déroulement par mail.

CALENDRIER 2023/2024

FINALES : 8 et 9 juin – 14 et 15 juin 2024

DIVERS

En l'absence de FMI, le club recevant doit fournir une feuille de match sous peine d'avoir MATCH PERDU.

TINCHON Marc



TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES



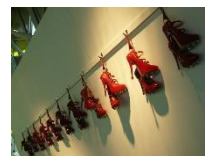
> **BEAUMETZ SUD ARTOIS** joue ses matchs **Seniors D3 Groupe A – Seniors D5 Groupe E – U18 D4 Groupe B** et **U15 D5 Groupe A** sur les installations de **BEAUMETZ les LOGES**.

Les **U11 D4 Groupe X** jouent à **SIMENCOURT**.

> **SCPP WINGLES** joue ses matchs **Seniors D3 Groupe B** sur le terrain en herbe **L. Danel**.



COMMISSION FEMININES



Futsal

> La commission féminine félicite **BETHUNE FUTSAL** vainqueur de la finale régionale et qualifié pour les finales nationales ainsi que **MERICOURT FUTSAL** pour son parcours.

> Classement de la finale régionale du Challenge National Futsal Féminin :

- 1- Béthune Futsal
- 2- AS Beauvais Oise
- 3- US Pont Sainte Maxence
- 4- Wimereux Futsal
- 5- Union Sportive du Pays de Saint-Omer
- 6- Villeneuve d'Ascq Football Féminin (section herbe)
- 7- Valenciennes Football Club
- 8- Méricourt Futsal
- 9- US Bruyères et Montbérault
- 10- Villeneuve d'Ascq Football Féminin (section futsal)

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

Poule A.

Report au 20 mai 10 heures

SCPP Wingles / ES Douvrin

US Lestrem / ES Laventie

Poule B.

Report au 8 mai 10 heures

OSC Vitry / FC Bouvigny

FC Méricourt / ES Roeux

Report au 20 mai 10 heures

US Carvin Ruch / FC Bouvigny

OSC Vitry / US Chts Avion

Report au 8 juin 10 heures

FC Bouvigny / FC Méricourt

Poule C.

Report au 16 mai 19 heures

US Boubers / FC Servins

Report au 22 mai 19 heures

AS Tincquizel / US Boubers

Reporté au 20 mai 10 heures

journée 5

Report au 2 juin 10 heures

US Boubers / AS Bonnières Houvin

Report aux 8 et 9 juin

journée 6 complète

Poule D.

Report au 8 mai 10 heures

US Beuvry / FC Verquigneul

ESD Isbergues / US Beuvry

Report au 8 juin 10 heures

US Beuvry / USO Bruay U

COUPE ARTOIS SENIORS A 11 - ¼ FINALES

FC Dainville / UAF - reporté au 17 mai 19 heures 15

FC Lillers (b) / US Vermelles- reporté au 19 mai 10 heures

U13 F

> La commission féminine félicite pour leur parcours, les équipes qui ont participé aux finales U13F PITCH foot à 8 et finales challenge régional U13F à 5.

Finale régionale festival Pitch : RC LENS : 3eme - OLYMPIQUE LIEVIN : 5eme - FCF HENIN BEAUMONT : 7eme

Finale challenge régional U13F à 5 : FCH LENS – UC DIVION

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA.



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



1er mai	RC SAINS	U12/U13
8 mai	AS BAILLEUL	U10/U11
8 mai	ES LABEUVRIERE	U15 et U18
8 mai	SC SAINT NICOLAS	U10/U11
8 mai	ES ANGRES	U11
8 mai	ES VENDIN	U11
8 mai	CS PERNES	U13
8 mai	SC SAINT NICOLAS	U10/U11
9 mai	ES ANZIN	U13 et U16 féminines
9 mai	US VERMELLES	U11